



AGENDA

8 MAI

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Rendez-vous à 9 h 30 devant la mairie. Le cortège, escorté par les musiciens du Conservatoire de Musique d'Ezanville, se dirigera ensuite vers la Place de la République pour le dépôt de gerbes au monument aux morts. Un vin d'honneur en mairie clôturera la cérémonie.

13 MAI

CYCLISME : PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'USEE cyclisme organise une course dans la ville, sur un circuit de 1,3 km. Les Minimes, les Cadets et l'école de Cyclisme s'affronteront dans leur catégorie. Le départ est prévu à 13 h 30, avenue du Général de Gaulle.

27 MAI

CONGRES DÉPARTEMENTAL DU SOUVENIR FRANÇAIS

L'association d'Anciens combattants tiendra son 49^e congrès départemental au complexe de la Prairie. À cette occasion des véhicules anciens seront exposés dans la matinée sur le forum.

28 MAI

CONFÉRENCE SANTÉ : L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Le retraité doit-il avoir peur de l'hypertension artérielle : quelle place pour la prévention ? 14h, salle du conseil, mairie. C.C.A.S. : 01 39 35 44 97

2 JUIN

FÊTE DE LA FAMILLE

Petits et grands, familles, vous êtes attendus dès 14h au Complexe de la Prairie pour la traditionnelle fête de la Famille. Cette année le cirque est à l'honneur ! Un spectacle, une tombola et un goûter sont également au programme de cet après-midi festif.

3 JUIN

KERMESSE/BROCANTE DE L'UNION FAMILIALE

L'Union Familiale organise sa 54^e kermesse/brocante de 10h à 18h au 9, rue des écoles. Au programme, vente d'objets divers (vêtements, livres, jouets...) et stands de jeux pour enfants. Buvette sur place.

ENFANCE/JEUNESSE

ACTIV'ÉTÉ : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !

Bientôt déjà les vacances d'été et comme chaque année, la Ville propose des animations pour les jeunes Ezanvillois de 3 à 16 ans.

Du côté des petits

Les maternelles (3-6 ans) seront accueillis à la Maison de l'Enfance du 9 juillet au 31 août. Leurs activités et sorties tourneront autour du thème des oiseaux durant le mois de juillet et des enfants du monde en août. Les élémentaires (6-10 ans) seront également accueillis à la Maison de l'Enfance du 9 juillet au 31 août. Le programme s'articulera autour du thème des souvenirs d'été en juillet, du Japon et des clubs de vacances en août.

Plusieurs sorties sont prévues pour les petits et les grands avec notamment une initiation au camping, une journée à la mer et la visite d'un parc de loisirs.

Et pour les plus grands

Les jeunes (10-16 ans) investiront le stade du Pré Carré du 9 juillet au 3 août. Le service Jeunesse et Familles a tenu à mettre l'accent sur l'autonomie des jeunes. Un planning a donc été préparé par les animateurs mais certaines plages horaires ou journées sont volontairement libres pour laisser aux jeunes le choix des activités. Plusieurs sorties seront prévues.

Inscrivez vos enfants

Les inscriptions aux activités auront lieu à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, aux horaires suivants :

- Maternelles et élémentaires
lundi 14 mai : 7 h 30 - 18 h 30
mardi 15 mai : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
- Service Jeunesse et Familles
lundi 4 juin : 7 h 30 - 18 h 30
mardi 5 juin : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Le nombre de places est limité.
Ne tardez pas !



À NOTER

Si vous n'avez pas de dossier famille ou si celui-ci n'est pas à jour, merci de vous munir des pièces nécessaires à l'établissement de votre tarif.

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter, le service Social Départemental au 01 39 33 58 15.

Les tarifs sont fixés selon la délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2018 et consultables en ligne sur votre espace famille et sur www.ezanville.fr.

Pour la période estivale, il s'agit d'un forfait hebdomadaire pour un accueil à la journée.

Renseignements :

Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue.
01 39 35 44 10 / www.ezanville.fr

**ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,**

Beaucoup d'Ézanvillois s'interrogent sur l'avenir de notre zone commerciale ex-Atlas car ils ne voient rien venir. Lors du choix fait par l'ex CCOPF (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France) du promoteur commercial, il avait été annoncé une échéance d'environ 2 ans 1/2, 3 ans au maximum. Dans le groupement, se trouvait la société Fly-Group qui amenait dans la corbeille environ 70 % du foncier. Il se trouve que cette société est en grande difficulté financière alors que le projet était finalisé, les études faites et les acquisitions de terrain en cours. Fly-Group propose un repreneur et demande à la CAPV (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée) de rompre le contrat avec le promoteur qui avait été choisi. Se pose donc actuellement un problème juridique et financier, ce qui va à l'évidence retarder encore l'opération. J'espère bien entendu que nous allons trouver un accord.

Puisque nous sommes dans les difficultés financières, je vous informe que l'association Loisirs et Culture, qui était déjà sous la tutelle d'un administrateur judiciaire, est dans l'incapacité d'honorer son plan de redressement. La municipalité, qui subventionne cette association, n'a donc plus le droit de verser la subvention habituelle. Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, a confirmé ce refus. En effet, le trésorier de la Ville n'aurait pas accepté de la verser. Malheureusement, certains membres de l'association et certains professeurs, font semblant de ne rien comprendre ou ne comprennent rien et diffusent de fausses informations. Soyez donc très circonspects avant de vous faire une opinion. Une chose est claire, les associations sont dirigées par un Conseil d'Administration, et plus particulièrement par le Président et le trésorier. Les responsabilités sont clairement réservées à ces personnes, et en aucun cas à ceux qui les aident financièrement. La situation est regrettable. Nous réfléchissons à la suite à donner à la disparition annoncée de Loisirs et Culture. Celle-ci n'est pas encore actée, elle le sera probablement rapidement

par l'administrateur
judiciaire.



ALAIN
BOURGOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 01341299 00
Impression // STIP // 0139 919173 // Dépôt légal à parution

**CULTURE****BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
UN PÔLE CULTUREL
DYNAMIQUE ET CONVIVIAL**

Depuis son ouverture en octobre 2016, la bibliothèque municipale n'a de cesse de proposer de nouvelles animations afin de développer la culture à Ézanville. Cette structure a également à cœur de répondre à ses missions sociales avec la mise en place de plusieurs services en direction de toutes les tranches d'âges. Petit tour d'horizon des animations et services à votre disposition.

ATELIERS INFORMATIQUES SENIORS**À partir du 14 mai**

Pour répondre au mieux à l'évolution et aux demandes des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a mis en place à la bibliothèque Municipale des ateliers d'initiation et d'approfondissement de l'outil informatique. Les participants peuvent ainsi pour certains, améliorer leur savoir-faire et pour d'autres se familiariser avec :

- Internet: faire une recherche, utiliser une messagerie
- Travail d'image: apprendre à retoucher une image

- Utiliser Word et Excel
- Utiliser les réseaux sociaux

Comment participer à ces ateliers :

Les lundis de 10h à 12h, tous les 15 jours, un groupe de 8 personnes est constitué. Atelier gratuit.

Info pratique :

Les lundis de 10h à 12h et renseignements et inscriptions auprès du C.C.A.S. au 01 39 35 44 97 Place Jules Rodet à Ézanville.

ACCUEIL DES ÉCOLES

Tous les lundis et jeudis

La bibliothèque accueille des classes le lundi et le jeudi après-midi, en dehors des heures d'ouverture tout public.

L'accueil des classes répond à des missions fondamentales des bibliothèques publiques, telles que définies dans le Manifeste de l'Unesco (1994) : « Créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge », et « stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ».

La mise en place d'un partenariat avec les écoles constitue un très bon moyen pour toucher les enfants et leur famille qui ne fréquentent pas la bibliothèque. L'accueil des classes a pour objectif de favoriser une approche de la lecture par le plaisir et le goût de la découverte et non de répondre aux exigences de l'apprentissage scolaire. La halte-jeux se rend également régulièrement à la bibliothèque pour le plus grand bonheur des tout-petits.



LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Salon du livre Samedi 9 juin - 10h/18h

Les auteurs locaux seront à l'honneur à la bibliothèque le 9 juin prochain ! Ils se feront un plaisir de vous faire découvrir leurs ouvrages pour adultes et enfants. Une journée conviviale autour de la littérature qui sera ponctuée d'un goûter offert par la Ville.

Espace jeux vidéo Du 5 au 30 juin

La bibliothèque met une console et plusieurs jeux à disposition sur place en accès libre et gratuit. Une gamme variée de jeux est à disposition, soigneusement sélectionnée pour offrir un choix correspondant aux intérêts des utilisateurs et pour garantir leur adaptation à la fourchette d'âge visée. Il s'agit de toucher un public qui d'une manière générale déserte aujourd'hui les bibliothèques : les adolescents. Un espace a été aménagé mais sans isoler les jeunes afin que la bibliothèque reste un lieu de cohabitation, et de rencontre, entre tous les publics.

Conférences littéraires

La bibliothèque soutient les écrivains locaux et leur ouvre ses portes afin de venir présenter leurs ouvrages et de tenir des conférences littéraires.

19 mai

Françoise Chevrier, autrice d'un livre sur la Conciergerie tiendra une nouvelle conférence sur le thème en question de 14h à 18h.

26 mai

Après avoir présenté son roman "Le convoi" Nathalie Guégan sera de nouveau présente le samedi 26 mai de 9h à 13h pour la sortie de roman jeunesse "A contrario".
Facebook : Nathalie Guégan - Plume - Au fil des mots



DÉPLACEMENT À LA RPA

Deux mercredis par mois

Deux fois par mois, les agents de la bibliothèque se rendent à la résidence des personnes âgées. Les résidents ont ainsi la possibilité d'emprunter des ouvrages sans se déplacer. Il leur est proposé une sélection de romans, bandes dessinées, DVD et livres audio.

Ce moment d'échange est toujours un rendez-vous convivial autour des livres, enrichi par les fidèles lecteurs.



À NOTER

> Ressources numériques

Le réseau de bibliothèque de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée permet également de vous faire bénéficier d'un catalogue de ressources numériques, accessible gratuitement :

- Soutien scolaire du CP à la terminale et remise à niveau pour les adultes
- Code de la route
- Autoformation (management, langues, Français Langue Étrangère)
- Presse en ligne (plus de 1600 titres de presse) pour les adultes et les enfants
- Films, courts-métrages et documentaires
- Plus de 300 livres numériques à télécharger dont 140 nouveautés de la rentrée littéraire 2017 et des romans adolescents (consultables sous Adobe Reader). Le catalogue est accessible en ligne sur tous types de supports (ordi, tablette, smartphone).

Pour accéder à la médiathèque numérique : <http://plainevallee-biblio.fr/>

Se rendre préalablement à la bibliothèque municipale d'Ezanville afin de procéder à votre inscription à cette médiathèque numérique.

> (Re) découvrez le site internet



Le site internet de la bibliothèque vous permet de suivre l'actualité, de consulter le catalogue en ligne et de découvrir les nouveaux achats, les coups de cœur et les ouvrages les plus empruntés.

À travers la gestion personnelle et en direct de votre compte personnel, vous pouvez également effectuer des réservations, suivre votre historique d'emprunts et éventuellement prolonger la date de remise de ceux-ci.

Pour vous connecter à votre espace personnel, rendez-vous sur le site de la Ville ou directement sur www.bibliotheque-ezanville.fr et rentrer les numéros de votre carte d'adhérent dans la case identifiant. Votre mot de passe est composé des 4 premiers chiffres de votre date de naissance.

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque municipale
10 bis Grande rue
01 34 29 16 45

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00/18h00
Mercredi : 10h00-12h00/14h00-18h00
Vendredi : 10h00-13h00/14h00-17h00
Samedi : 10h00/13h00

NOUVEAU

LA VILLE SE DOTE DE DEUX BOÎTES À LIVRES

Les boîtes à livres, offertes par le Lions Club et installées à la gare et au parc de la Fresnaye, ont été inaugurées le samedi 14 avril en présence des élus et des membres de ce club service.

L'objectif de ces boîtes est de mettre à la disposition des habitants un espace d'échanges pour la lecture. Chacun peut déposer un livre qu'il souhaite transmettre, emprunter un livre qui le séduit, lire et déposer de nouveau ici ou ailleurs. Il s'agit de faire circuler des livres pour tous. Elles seront accessibles à toute heure* et fourniront à qui le voudra le livre qui fera son bonheur.

Livre-service à la gare et au parc de la Fresnaye!

Au-delà de la proposition gratuite et diversifiée de livres qui circuleront dans la nature pour être lus par le plus grand nombre, le principe permet aussi de favoriser la convivialité sur le lieu d'implantation des boîtes. C'est pourquoi la municipalité a décidé de les installer à deux endroits stratégiques: la gare qui voit passer de nombreux Ezanvillois la semaine et qui pourront éventuellement échanger sur les différents livres lors de leur trajet en train, et le parc de la Fresnaye où le dépôt ou l'emprunt d'un livre sera l'occasion d'une balade et d'une discussion au calme sous les arbres.

Une opération mondiale du Lions club

Les deux boîtes à livres ont été offertes par le Lions Club d'Ezanville-Ecouen dans le cadre de la campagne mondiale d'action pour la lecture lancée en 2012 pour une dizaine d'années au moins.

Au niveau national, l'opération de la "boîte à livres" est née d'un partenariat entre le Lions Club national et l'association « agir pour la lecture, vaincre l'illettrisme ». À ce jour, ce sont plus de 500 boîtes qui ont été installées dans toute la France, dont 154 en Île-de-France.

En faisant circuler les livres notamment vers la jeunesse, cette opération humaniste de terrain s'inscrit dans le cadre de la campagne du Centenaire et témoigne de la volonté des Lions d'agir pour la Culture en donnant un accès pour tous à la lecture.

* aux horaires d'ouverture du parc pour la boîte de la Fresnaye



UN ARBRE POUR LE CENTENAIRE DU LIONS CLUB

Toujours à l'occasion de son Centenaire, le Lions Club a également offert un arbre à la Ville. Un Liquidambar a été planté sur le forum du complexe de la Prairie. Il s'agit du deuxième arbre offert par le club service. En effet, un sapin avait été planté à la Maison de l'Enfance il y a 5 ans.



ACTUALITÉS

Sécurité : le travail de la Police Municipale salué par la Gendarmerie du Val d'Oise

Le mercredi 11 avril dernier, la Police Municipale d'Ézanville était à l'honneur dans un article publié sur la page Facebook de la Gendarmerie du Val d'Oise :



"Un coup d'arrêt donné aux rodéos de moto-cross. Les habitants de la commune d'Ézanville

se plaignaient depuis quelque temps de l'existence de rodéos de moto-cross dans les rues de la ville. En effet les conducteurs de ces engins roulent à vive allure, souvent sans casque, empruntant parfois les sentiers piétons, au mépris de toute règle de prudence et constituant de ce fait un danger certain pour les autres citoyens. Ce phénomène est d'autant plus pointé du doigt qu'un espace est réservé pour ce type d'activité au sein de la ZAC d'Ézanville.

Le mardi 10 avril, alors qu'une moto-cross faisait du rodéo de nouveau dans les rues, la coopération de la police municipale d'Ézanville avec les gendarmes d'Écouen a permis l'interpellation du conducteur. Ce dernier n'avait ni assurance, ni permis et son véhicule n'était pas homologué.

La réponse pénale ne s'est pas faite attendre et l'individu a été sanctionné d'un rappel à la loi par le Délégué du Procureur de la République, assorti de la destruction de sa moto-cross.

Un coup d'arrêt qui sera sans aucun doute un exemple dissuasif."

Cérémonie des Victoires de l'Artisanat : un Ezanvillois médaillé

M. Michel Ryckeboer, fabricant de tampons pour instruments de musique à Ézanville (Entreprise Chedeville-Lelandais) a reçu lundi 26 mars 2018 la médaille de bronze de la reconnaissance artisanale, des mains de Jean-Louis ORAIN, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise.

Cette médaille est remise chaque année à des chefs et conjoints(es) d'entreprises artisanales ayant fait preuve de qualités particulières dans l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions syndicales. Le savoir-faire, l'implication dans la formation des apprentis mais également la pérennité économique de l'entreprise sont valorisés. En fonction de ces paramètres, les artisans lauréats reçoivent une médaille de bronze (inscription au Répertoire des Métiers depuis au moins 10 ans), d'argent (15 ans) ou d'or (25 ans).



TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Dans l'Ézanville infos du mois dernier, nos amis de l'opposition nous ont donné une liste importante de questions posées au Maire. Malheureusement pour eux, ils ont été pris de court, les réponses leur ont été données avant la parution de notre revue.

Nous trouvons consternant qu'on ose envoyer au Maire un courrier réclamant des réponses rapides, précises, avec des documents à l'appui d'une manière péremptoire sur des sujets pourtant souvent abordés.

Il a été employé le mot "opacité" des informations. Nous retrouvons là le vocabulaire et les manières de feu le parti communiste, dont il reste quelques anciens membres dans l'opposition. Mais là aussi il y a opacité, on ne sait plus qui est qui...

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Joli mois de mai

Si on ne peut qu'approuver que les taux d'imposition de la ville n'augmentent pas en 2018, surtout après l'augmentation de 2% de l'an dernier, comment expliquer que la communauté d'agglomération augmente ses taux de 5% avec l'approbation de notre maire? Ce choix induira une augmentation des impôts pour tous les habitants de cette intercommunalité et bien sûr pour les Ezanvillois.

Il faudrait pourtant chercher d'autres types de recettes que de toujours ponctionner les citoyens et réfléchir aux économies à mettre en place.

En effet, la fusion des deux ex-communautés de communes, de la vallée de Montmorency (CAVAM) et celle de l'Ouest de la Plaine de France à laquelle appartenait Ézanville (CCOPF), n'a pas entraîné des économies pourtant attendues. Pire encore, nous continuons à payer pour les locaux inoccupés de notre ancienne communauté de communes alors que le siège social de la nouvelle intercommunalité est à Soisy sous Montmorency. On peut donc se demander ce qu'Ézanville gagne à faire partie de cette communauté de communes, et même combien elle va perdre avec par exemple la rétrocession des équipements sportifs.

Nous souhaiterions que nos représentants ézanvillois à Plaine Vallée soient un peu plus combattifs pour défendre les intérêts de notre ville et communiquent sur les décisions de la communauté.

Comment expliquer que le lendemain même du conseil municipal au cours duquel le budget 2018 a été voté, Ézanville infos soit distribué dans les boîtes aux lettres avec les chiffres? Le conseil municipal n'est donc, aux yeux de la majorité, qu'une chambre d'enregistrement alors que le débat et les échanges d'idées devraient guider les choix pour l'avenir de notre ville et de ses habitants.

De plus, nous avons interpellé le maire, par courrier, sur de nombreuses questions. Nous attendons de sa part des réponses écrites pour que nous puissions en informer tous les Ezanvillois.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Vous avez pu le découvrir, en consultant l'ordre du jour du dernier conseil municipal où à travers les articles de presse, Ézanville comme 12 autres villes du Val d'Oise n'est pas épargnée par les conséquences de la loi SRU et de la loi Duflot.

Ainsi, notre commune a perdu son droit de préemption au profit de la Préfecture du Val d'Oise, en raison de son manque de logements sociaux et en plus, une pénalité nous a été infligée.

Pourtant, la carence en logements sociaux est faible à Ézanville et plusieurs projets sont en cours dans les 2 prochaines années, ce qui devrait à quelques logements près, de combler son déficit.

Le constat est clair, même si certains projets fonciers ont été critiqués, nous ne pouvons donc pas reprocher à notre municipalité de les avoir réalisés, car dans le cas contraire, le déficit en logements sociaux aurait été quasi insurmontable.

Lors du dernier Conseil Municipal, une convention entre la ville et l'établissement public foncier d'Ile de France nous a été présentée pour approbation, en vue d'acquiescer des biens fonciers, permettant la réalisation d'opérations de constructions, sous le contrôle de notre municipalité.

Ceci renforce également l'absolue nécessité d'être vigilants sur les prochains projets qui nous seront présentés et de maintenir une communication parfaite lors des commissions d'urbanisme.

Pour clore cette tribune et sur un tout autre sujet, nous nous réjouissons du choix de la municipalité de n'avoir pas augmenté cette année les taxes locales.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

1^{er} avril : chasse aux œufs

Bravo à Camélia (A. Camus) et Kayleen (Village) qui ont fait remporter à leur école un œuf géant offert par la boulangerie Da Mota.



13 avril : carnaval de l'école des Bourguignons



18 avril : jeux en Bib'

Dans le cadre de l'opération « Jeux en Bib' » organisée par l'Agglomération Plaine Vallée en coordination avec les médiathèques et ludothèques du territoire, la bibliothèque d'Ezanville a proposé un après-midi jeux de société.



EN BREF ...

Fermeture du service Jeunesse et Familles

Le service Jeunesse et Familles fermera ses portes du 7 au 11 mai 2018.

Recherche bénévoles

Compte tenu des contraintes du Plan Vigipirate en vigueur, la Ville d'Ezanville recherche des bénévoles pour encadrer les prochaines manifestations communales (fête de la musique 22/06, forum des associations 8/09, brocante 16/09, défilé aux lampions 22/09, marché de Noël 15-16/12). Merci de prendre contact avec la Mairie au 01 39 35 44 80.

Commerces : Mobile HS s'installe à Ezanville

La société Mobile HS, qui propose des réparations de smartphone, tablette et PC, vient de s'installer au 12 rue Gallicher.

Vente d'accessoires, point internet, impressions et photocopies.
Du lundi au samedi de 9h à 19h sans interruption.

01 39 87 63 27 - 06 51 65 18 54
www.mobilehs.fr



The Voice 2018

C'est fini pour notre chanteur ézanvillois mais on le félicite pour son parcours ! Abel Marta a été éliminé de The Voice le samedi 14 avril. Il quitte le concours juste avant les grands shows en direct sur TF1. Lors de l'épreuve des duels, Abel Marta était opposé au duo Krill, sur le tube de Stromae : "Alors on danse".

Malgré une prestation endiablée et des paroles revisitées en portugais (il est originaire du Portugal), le chanteur ézanvillois n'a pas convaincu son coach de le qualifier pour l'étape suivante. Mais ne vous inquiétez pas, vous pourrez de nouveau l'entendre lors de la fête de la musique le vendredi 22 juin sur la place de la mairie à Ezanville !



Impôts : accueil personnalisé sur rendez-vous

Un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place dans les services des impôts des particuliers, par la Direction départementale des Finances publiques du Val d'Oise. Cette réception personnalisée est réservée aux demandes les plus complexes.

Prendre rendez-vous, c'est choisir le jour et l'heure ; éviter de se déplacer ou être reçu sans file d'attente suite à la prise de rendez-vous ; plus rapide et efficace : un agent prend préalablement connaissance de votre dossier ; gagner du temps : vous apportez toutes les pièces utiles pour votre dossier.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- en ligne sur impots.gouv.fr (rubrique « CONTACT ») de chez vous ou dans l'espace PC
- libre-service de votre service des impôts des particuliers ;
- par téléphone au numéro figurant sur vos avis d'impôt ou votre déclaration de revenus ;
- au guichet du centre des finances publiques.

Portes ouvertes de Plaine de Vie

L'association Plaine de vie organise une journée portes ouvertes le samedi 26 mai de 11h à 18h, rue Marin. Au programme : marché bio et local, animations, visite des terrains, repas partagé...

Renseignements : 01 39 35 27 36.

CARNET

MARS

Naissances

Olympe Bataille Nguyễn. Eden et Ella Bariol. Damyan Matias.

Décès

Joël Monnet. Engracia Hernandez Sanchez.

AVRIL

Naissances

Léa Carracillo Fédry. Ethan Kong.

Mariages

Fabienne Charler et Laurent Ostrowski.

Décès

Emilien Duchamp. Paulette Bernier.